

Conseil d'école n° 2 Maternelle Romain Rolland, mardi 7 mars 2017

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 - Effectif et prévision pour l'année scolaire 2017-2018
- 2- Projets de l'école maternelle Romain Rolland. Activités pédagogiques, éducatives et vie quotidienne
- 3- Point sur la coopérative
- 4 - Le projet d'école
- 5- Fête de l'école
- 6- Point sur les travaux
- 7- Questions diverses

Parents représentants FCPE présents :

THOMAS Virginie - FARTOUKH Priscilia - PAPILLON CALVO Bérénice- LAUBIE Sophie - CORNELOUP Marie - SIMON Rocca - IKENE Nabila.

Enseignants présents : Catherine ARRONDEL (directrice) - Nathalie BOMBRE - Jessica DEL - Nathalie FELETTI - Natacha KASEL - Elise LAUVERNAY - Sarah SAVY - Nedjma MERAH - Assia KHELIFA - Olivia BARTH.
Maud GROSSET excusée

Elue représentant la Mairie des Lilas :
DELORD Isabelle

Représentant DDEN :
MANGIN Nathalie

Notes extraordinaires :

- Pour information, la reconduction du régime dérogatoire des rythmes scolaires dont bénéficie Les Lilas (temps péri-éducatifs placés le vendredi après-midi) a été votée pour une durée supplémentaire de 3 ans. Ce vote a eu lieu au Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN).

Le Directeur Académique des services de l'Education Nationale (DASEN) a acté ce vote et a souhaité que cette information soit mentionnée lors des Conseils d'Ecoles.

- La directrice Mme ARRONDEL nous informe qu'un affichage sera apposé à l'entrée de l'école pour rappeler aux parents le respect dû à tout agent dépositaire de la fonction publique.

1 - Effectif et prévision pour l'année scolaire 2017-2018

A ce jour, l'effectif sur la maternelle Romain Rolland est de 209 élèves (pour une capacité de 216 enfants) réparti de la manière suivante sur 8 classes : 59 élèves de petite section, 72 élèves de moyenne section et 78 élèves de grande section.

A la date du conseil, les inscriptions sont toujours en cours.

Il y a moins d'élèves de petite section par rapport à l'année précédente.

La structure de l'école sera présentée lors du prochain conseil.

2 - Projets de l'école maternelle Romain Rolland. Activités pédagogiques, éducatives et vie quotidienne.

Les livrets scolaires

Le carnet de progrès/de suivi est mis en place cette année d'après les nouveaux programmes de la rentrée 2015.

Ce carnet de progrès suit l'enfant tout au long du cycle 1 (de la petite section à la grande section).

L'élaboration de ce carnet se fait en compagnie de l'enfant.

Evaluation positive : « mettre en évidence ce que l'enfant sait faire ».

L'enfant est le partenaire de ce carnet, ses réussites sont ajoutées dans ce carnet par le biais de vignettes, de photos, de commentaires.

Ces carnets sont en cours d'élaboration, chaque parent sera invité à prendre connaissance des progrès de son enfant lors d'un rendez-vous individuel.

Tous les enfants au théâtre ou au cinéma

Tous les élèves de la maternelle Romain Rolland se sont rendus au théâtre du Garde-Chasse pour assister à la projection d'un film ou d'une pièce de théâtre financée par la coopérative scolaire, pour un montant de **466,30 €** (minimum une séance par classe).

La municipalité subventionne une place gratuite de cinéma pour tous les élèves. Nous sommes dans l'attente des autres propositions du Théâtre du Garde-chasse.

Le journal scolaire :

La première parution du journal scolaire « Le journal des 3 saisons de la maternelle Romain Rolland » a eu lieu au mois de décembre. Un journal par enfant.

Il s'agissait de présenter l'école maternelle Romain Rolland ; les enfants, les institutrices, les ATSEM et les animateurs du périscolaire. Quelques travaux d'arts visuels, des comptines détournées et des jeux ont été mis en évidence.

Le deuxième numéro paraîtra au retour des prochaines vacances scolaires et le troisième à la mi-juin.

Pour rappel, Le journal en couleur (265 exemplaires) a été édité par la municipalité.

Chorale des élèves de petite section

Une chorale composée des élèves de petite section a débuté au mois de janvier. Elle a lieu le jeudi de 9 h25 à 9 h 40.

(Sur ce créneau horaire, les élèves de grande section de la classe de Sarah Savy (PS/GS) sont à la piscine avec les autres élèves de grande section de Nathalie Bombe et de Natacha Kasel.)

La chorale de petite section sera présentée aux parents à la mi-juin.

Défi mathématiques avec les CPs

Un défi mathématique incluant les élèves de grande section et les élèves de CP est mis en place depuis la rentrée de janvier. Il s'agit d'un temps réservé à la résolution de problèmes mathématiques.

L'objectif est de mettre en place une liaison inter cycle, de favoriser l'entraide autour d'une activité ludique. Les Cp s'entraînent à lire (consignes) et montrent aux élèves de GS ce qui se passe dans la « grande école ». Le but étant de travailler ensemble. 8 groupes de 18 élèves en moyenne, composés d'élèves de grande section et CP. La rencontre a lieu tous les 15 jours, sur les deux écoles. Une séance sur deux, les groupes changent d'école et d'enseignant. Lors de ces rencontres quatre situations-problèmes sont proposées avec le matériel nécessaire à la manipulation (ex. tangram, domino, lego...).

Le mardi 28 mars aura lieu le grand défi mathématique, qui correspond à la fin de la liaison autour des jeux mathématiques.

Cet échange inter cycle (grande section cours préparatoire) prendra une autre forme pour les semaines suivantes.

Le bilan est positif, une dynamique d'entraide s'est installée tout au long de ces rencontres.

Tous les élèves recevront un diplôme pour leur participation aux défis mathématiques.

3- Point sur la coopérative

La participation des parents pour le deuxième appel de coopérative est de 2992,00€.

A ce jour, la situation du compte s'élève à 6500,00€

Le cahier de coopérative est mis à la disposition des parents dans le bureau de la directrice.

Le photographe revient le vendredi 28 avril pour la photo de classe

4- Le projet d'école

Le projet d'école est en cours d'élaboration. Il sera présenté au dernier conseil d'école.

Un projet qui se veut au plus près du public de la maternelle Romain Rolland. Autour de trois axes :

Permettre à chaque enfant de s'approprier un bagage culturel sous deux formes ;

- Au travers des textes fondamentaux du patrimoine (le projet « la ronde des contes ») et les sorties au cinéma et au théâtre (financement coopérative)

- Développer la coopération dès le plus jeune âge, par la pratique du jeu et plus particulièrement autour des jeux mathématiques (défis mathématiques pour tous les élèves de l'école progressivement), et aussi par la participation au journal de l'école pour toutes les classes

Développer davantage l'autonomie :

(Idée de mettre suffisamment de repères aux enfants dès la petite section pour le rendre autonome, règles, panneaux de signalisation, règles dans la classe ; chercher le matériel pouvoir le ranger sans l'aide de l'adulte : création par l'équipe pédagogique de signaux communs mis à disposition sur l'école

5- Fête de l'école :

La fête de l'école de la maternelle Romain Rolland aura lieu le vendredi 30 juin à partir de 18 h 30.

Pour des contraintes de calendrier la fête de l'école ne sera pas conjointe avec le péricolaire.

Les élèves de petite section arrivant sur l'école sont invités à la fête de l'école.

Les parents d'élèves prennent en charge les courses, les cadeaux de tombola, la tenue de certains stands.

La FCPE propose qu'un comité des fêtes se mette en place.

6- Les travaux

- Le local des dames de service n'est toujours pas fermé à clé. Pour des questions de sécurité. Il faut demander aux dames de la fermer. A l'étage, local ouvert aussi.
- Les deux grilles : le cadenas est là mais il n'est pas systématiquement positionné. Il faut que la personne qui ferme et qui ouvre la grille ferme ce cadenas et mette à disposition la clé de ce cadenas. Qui est responsable de fermer et ouvrir ces grilles ?
- Portail d'accès des restaurants, pas de protection pour les mains côté poignée. La demande a été formulée, pas de possibilité d'installer des anti-pince-doigts. Le verrouillage de la porte est prévu.
- Installation d'anti dérapant sur les marches.
- Marches extérieures, nez de marche à faire.
- Quelques carreaux de carrelage jaunes au RDC sont cassés. Dangereux si un enfant met le doigt dessus. Il a été demandé de mettre un peu de ciment pour la sécurité.
- Pas de points d'eau dans les classes. Travaux à prévoir.
- Risque de chute dans les escaliers à côté de la classe d'Elise et Olivia. Les services techniques, après étude ont écarté tout risque de chute. L'escalier est aux normes.
- Classe 7 : il y avait une porte de sortie de secours qui a été condamné lors du changement des huisseries.
- Classe de Maud : tableau d'arts plastiques doit être changé. Demande faite. Tableau ardoise à changer.
- Salle des maîtres : demande de rafraichissement

7- Questions diverses

Questions pour l'école

- Remplacement des enseignants :

La directrice de l'école signale les absences auprès de la secrétaire de l'inspection de l'éducation nationale.

Les raisons et les motifs des absences des enseignants n'ont pas être connus.

La FCPE donne l'information suivante ; la FCPE et les parents qui le souhaitent enverront systématiquement un mail pour déclarer chaque absence à l'IEN (coordonnées de l'inspection affichées dans le panneau sur l'esplanade).

- Gestion des enfants en cas d'absence d'un enseignant : comment se fait la répartition ? Les enfants prennent-ils parti aux activités de la classe "accueillante" ?

La répartition des enfants a été pensée et discutée dès le début de l'année lors d'un conseil des maîtres. Cette répartition est faite pour gérer au mieux la journée et permettre de commencer la journée le plus vite possible avec des repères fixes pour les enfants.

Une classe est attribuée à chaque enfant, ce qui fait pour les classes accueillantes, 4 ou 5 enfants supplémentaires.

Participation possible aux ateliers autonomes mais pas aux ateliers dirigés. Ils vont dans les coins-jeux.

- Médecin scolaire : comment font les parents qui doivent mettre en place un PAI pour leur enfant ?

La directrice de l'école transmet le numéro de la secrétaire médicale en poste sur l'école Waldeck Rousseau, qui oriente les familles vers le médecin de la DSDEN de Bobigny.

Les dépistages pour l'ouïe et la vue pour les élèves de GS ne se font plus depuis cette année. Pas de dépistage avant le CE2.

L'infirmière scolaire a demandé d'établir une liste d'élèves qu'elle pourrait voir mais le conseil des maîtres a refusé de choisir, cela ne relevant pas de la compétence des enseignants.

L'infirmière scolaire propose des interventions autour de l'hygiène et de la nutrition. Une première intervention a eu lieu autour de l'hygiène le jeudi 2 mars, la deuxième intervention aura lieu le mardi 21 mars.

- Fourniture : statut sur les photocopies et l'achat du four.

Un réfrigérateur et un four sont en commandes pour un montant de 866,00 €, la livraison doit se faire dans les prochains jours.

Cette année, nous avons mis en place un journal scolaire en couleur en trois parutions, les photocopies couleur sont faites par la mairie. Une partie du quota de photocopies allouées à l'école par la mairie a été utilisé pour le journal, d'autant plus qu'il s'agissait de photocopies couleur.

- Récréation : en cas de pluie, quelle alternative est proposée aux enfants ?

Par mesure de sécurité, aucune activité de motricité ne peut être proposée aux enfants en cas de pluie dans le préau compte tenu du nombre élevé d'enfants ; 108 enfants dans le préau pour 3 ou 4 adultes.

Ils ne peuvent être gardés en classe, pour les enseignants qui ne sont pas de service, c'est un temps réservé à la préparation des ateliers.

Des vidéos de qualité, adaptées à leur âge, choisies par l'équipe enseignante leur sont proposées.

- Sorties : comment s'organise le calendrier des sorties des différentes classes ?

Dès le mois de septembre toutes les classes sont préinscrites pour les sorties au théâtre et au cinéma au Théâtre du Garde-chasse. Les attributions se font en fonction des propositions du Théâtre du Garde-Chasse.

Chaque enseignant est responsable de sa classe.

Des cars sont proposés par la municipalité en début de trimestre, en demi-journée ou en journée complète. Les enseignants qui le souhaitent s'inscrivent.

C'est à l'enseignant responsable de sa classe de choisir les sorties. La mairie fait des propositions. C'est une liberté pédagogique. Nous sommes tributaires des cars municipaux. Parfois demi-journée ou journée complète. Sortie compliquée le mercredi.

- Binôme d'enseignants : comment s'organise la transmission des informations ?

Il y a transmission.

Questions pour la mairie

Périscolaire : le choix des musiques n'est pas forcément approprié à l'âge des enfants, le volume sonore non plus. Que peut-on faire ? Remarque prise en compte par la représentante de la mairie.

La FCPE demande que sur le temps du périscolaire, lors des activités musicales que le volume sonore soit moins élevé et que les chansons soient adaptées à l'âge des enfants de maternelle.

Périscolaire : trousse de soin à vérifier (cf. thermomètre frontal)

- Revoir le matériel de la trousse à pharmacie.

- Espaces laissés vacants à l'étage : des discussions sont-elles engagées ? Remarque prise en compte par la représentante de la mairie pour être remontée aux personnes compétentes.